



# Infos Geysans

Lettre d'information municipale

Novembre 2016



## Edito du Maire

*La rentrée scolaire de septembre s'est bien déroulée ; sans les perturbations que l'école a connues lors des travaux des 2 années précédentes. Notre école accueille 61 élèves répartis sur 6 niveaux dans 3 classes.*

*Hélène ALEOBERT et Thibaut VERMOREL sont arrivés pour compléter l'équipe enseignante de Vincent BEAUMIER, le directeur. Au nom de l'équipe municipale, je leur souhaite la bienvenue à GEYSSANS. Avec l'augmentation de l'effectif, il a été nécessaire de modifier les conditions d'accueil de la garderie et d'embaucher une personne supplémentaire à la cantine. Je remercie l'association des parents d'élèves pour leur coopération et participation financière au fonctionnement du périscolaire.*

*Depuis quelques mois, en collaboration avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) nous étudions les différentes possibilités ( Carte communale, P.L.U. ), afin de choisir le meilleur document d'urbanisme pour notre commune.*

*Les contraintes du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), qui a été adopté depuis quelques jours, et du Programme Local de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration, ainsi que le futur Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), rendent le choix difficile.*

*Vous serez tenu informé de la décision prise par Le conseil municipal très prochainement.*

*Dans quelques semaines viendra le temps des fêtes de fin d'année. Je vous souhaite de profiter de ces moments privilégiés pour vous ressourcer en famille et avec vos proches.*

*Bien cordialement*

*Claude Bourne.*

## Sommaire

Edito du Maire

Amélioration de l'habitat

Thermographie aérienne

Recensement population

Déclaration ruches

Service des Impôts

Le coin des Geysanais

Voisins Vigilants

Liste électorales

Agenda



<http://geysans.fr/>

## Amélioration de l'habitat

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez obtenir des conseils ou des aides, gratuitement, pour aménager ou rénover votre propre logement ou votre logement locatif : plusieurs possibilités s'offrent à vous, vous pouvez contacter :

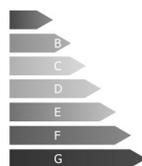
- Soit **Renov' Habitat Durable - Service public de l'Agglomération**  
au 04 75 79 04 13  
ou [renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr](mailto:renov-habitat-durable@valenceromansagglo.fr)  
ou vous rendre sur le site <http://www.renov-habitat-durable.fr>

Actuellement sont en place :

- des primes Air-Bois,
  - des aides solaires,
  - des aides dans le cadre d'isolations...
- Soit Le **CALD au 0800 300 915**

## Thermographie aérienne

### **DÉMARCHAGE ABUSIF CHEZ LES PARTICULIERS ...**



La Commune et la Communauté d'Agglomération alertent sur le fait que certains professionnels de l'isolation se présentent au domicile des habitants au nom de la mairie ou de l'agglomération suite à la campagne de thermographie aérienne réalisée par l'agglomération. Aucune entreprise n'a été mandatée à ce sujet.

Pour des informations pratiques sur la thermographie aérienne vous pouvez contacter l'Agglomération - Service Planification - 04 75 02 00 90 .

## Recensement de la Population 2017

### **DU 19 JANVIER 2017 AU 18 FÉVRIER 2017**

Cécile MOUT est recrutée pour effectuer le recensement de la population 2017 de Geysans. Elle sera munie d'une carte officielle qu'elle devra vous présenter. Elle vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser soit sur internet, avec vos identifiants, soit par papier.

Voici quelques explications pour que votre accueil soit le plus sympathique et chaleureux possible.

L'agent recenseur comme toute personne ayant accès au questionnaire est tenu par le secret professionnel. Vos noms et adresses ne sont pas enregistrés sur les bases de données gardées par l'INSEE qui gère le traitement.

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans la commune. De ces chiffres découlent la participation de l'Etat aux budgets des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacie, de crèche... pour le secteur. Il permet de planifier le développement des écoles, des transports... d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.



# Déclaration de ruches 2016

**Du 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2016**

Tout apiculteur, professionnel ou de loisir, est tenu de déclarer chaque année **entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre** les colonies d'abeilles dont il est propriétaire ou détenteur, en précisant notamment leur nombre et leurs emplacements.



Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

La déclaration de ruches 2016 est à réaliser en ligne sur le site

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr> .

Cette nouvelle procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention un récépissé de façon immédiate. Cette procédure permet également aux nouveaux apiculteurs d'obtenir leur numéro d'apiculteur (NAPI).

Pour cette campagne 2016, il sera également possible d'utiliser le Cerfa papier 13995\*04 à compléter, signer et à envoyer à l'adresse :

DGAL-Déclaration de ruches,  
251 rue de Vaugirard,  
75732 Paris cedex 15.

Le délai d'obtention d'un récépissé de déclaration de ruches est d'environ 2 mois à compter de la réception à la DGAL. Les déclarations réalisées sur papier libre ou sur des anciennes versions de Cerfa ne sont pas recevables.

## Services des Impôts des Particuliers (SIP)

Vous êtes un usager particulier et vous souhaitez contacter votre service des impôts des particuliers (SIP) par téléphone pour l'interroger sur une question fiscale, évoquer des difficultés de paiement, obtenir des précisions sur le paiement de vos impôts...

Rien de plus simple : désormais vous n'avez qu'un seul numéro à composer et qui sera le même quel que soit le service des impôts des particuliers dont vous dépendez :

**le 0811 706 600 (\*)**

\* service 0,06 €/min + prix de l'appel

Et pour vos démarches en ligne, connectez-vous à <http://ww.impots.gouv>

# Le coin des Geyssannais



Cécile MOUT (cec-creation) créatrice de bijoux fantaisie  
Journée porte ouverte le **samedi 26 novembre de 14h00 à 18h30**  
à son domicile 595 route le haut des fayolles 26750 geysans.

Tél: 04 75 47 77 64

<https://cec-creation.fr/>

## Voisins Vigilants

« **Voisins vigilants** » est un dispositif piloté par le Préfet et encadré strictement par la Gendarmerie. Il consiste à faire appel à des interlocuteurs privilégiés habitant différents secteurs de la commune, dotés d'un sens civique et sensibles aux questions de sécurité.

Cette démarche vise à accroître le niveau de sécurité en menant une action concertée de vigilance dans une démarche collective et un esprit de confiance renouvelé entre la population et les acteurs de la sécurité, sans toutefois tomber dans l'excès.



Pour vous informer et avoir des réponses à toutes vos questions, venez à la réunion publique du **10 février 2017, 20h00 à l'espace Bagnol** (St Michel/Savasse)

Nous comptons sur la présence des Geyssannais.

## Inscription sur liste électorale



N'attendez pas le dernier jour pour vous inscrire sur la liste électorale de votre commune **pour voter en 2017**.

Les inscriptions se font aux heures habituelles d'ouverture du secrétariat de mairie hors congés.

Une dernière permanence aura lieu le samedi 31 Décembre de 8h à 10h.

## Agenda

<b>DIMANCHE</b>	<b>27 NOVEMBRE</b>	<b><i>Boudins et Caillettes</i></b> (ACCA)
<b>SAMEDI</b>	<b>03 DÉCEMBRE</b>	<b><i>Repas du CCAS</i></b> (commune)
<b>JEUDI</b>	<b>08 DÉCEMBRE</b>	<b><i>Cérémonie remise de la vierge</i></b> (invitation)
<b>SAMEDI</b>	<b>17 DÉCEMBRE</b>	<b><i>Permanence Parlementaire de notre Députée Nathalie NIESON</i></b> en mairie de Geyssans sans rendez-vous de 9H à 10H30
<b>VENDREDI</b>	<b>06 JANVIER</b>	<b><i>Cérémonie des voeux</i></b> Le maire et son conseil municipal vous convient à la cérémonie des voeux le Vendredi 06 Janvier à 18H00.
<b>DIMANCHE</b>	<b>08 JANVIER</b>	<b><i>Boudins et Caillettes</i></b> (Comité des fêtes)
<b>DIMANCHE</b>	<b>05 FÉVRIER</b>	<b><i>Repas Chevreuil</i></b> (ACCA)
<b>VENDREDI</b>	<b>10 FÉVRIER</b>	<b><i>Réunion publique "Voisins Vigilants"</i></b> à 20H00 espace du Bagnol (St Michel/Herbasse)
<b>VENDREDI</b>	<b>24 FÉVRIER</b>	<b><i>Assemblée Générale du Comité des fêtes</i></b>
<b>SAMEDI</b>	<b>25 MARS</b>	<b><i>Soirée "Les Ecureuils"</i></b>



**Congés du secrétariat de mairie:** du Jeudi 22 Décembre au Lundi 26 Décembre inclus.

Retrouvez toutes les infos sur le site Internet <http://geysans.fr/>